



## Au 100e jour du génocide de Gaza : 100 000 Palestiniens tués, disparus ou blessés

Les responsables des ordres & crimes brutaux exécutés contre les habitants de Gaza par Israël doivent rendre des comptes, être traduits en justice & les victimes être équitablement indemnisées.

Par [Euro-Mediterranean Human Rights Monitor](#)

Mondialisation.ca, 14 janvier 2024

[Euro-Med Human Rights Monitor](#) 13 janvier 2024

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Genève – Environ 100 000 Palestiniens ont été tués, portés disparus ou blessés depuis le 7 octobre 2023 en raison du génocide israélien en cours dans la bande de Gaza, a déclaré Euro-Med Human Rights Monitor dans un communiqué samedi, notant que le nombre inclut ceux qui présentent maintenant des handicaps à long terme.

Au total, 31 497 Palestiniens de la bande de Gaza ont été tués à la date d'aujourd'hui, 13 janvier 2024, a estimé Euro-Med Monitor. Parmi les personnes tuées lors des attaques aériennes et d'artillerie israéliennes sur la bande de Gaza, 28 951 (92 %) étaient des civils, dont 12 345 enfants, 6 471 femmes, 295 membres du personnel de santé, 41 membres de la défense civile et 113 journalistes. Par ailleurs, 61 079 personnes ont été blessées, dont des centaines dans un état critique.

Euro-Med Monitor a rappelé qu'Israël a violé de manière flagrante les dispositions du droit humanitaire international, qui interdit les dommages matériels comme "*moyen de prévention*" et la destruction de biens comme moyen de dissuasion, même à des fins militaires.

Le groupe de défense des droits de l'homme a expliqué que, outre les statistiques fournies par le ministère palestinien de la Santé, ses propres chiffres incluent les personnes disparues après avoir été arrêtées par l'armée israélienne, ainsi que celles qui sont restées coincées sous les débris des bâtiments touchés par les frappes aériennes et d'artillerie israéliennes pendant plus de 14 jours consécutifs, et sont donc présumées mortes. L'équipe d'Euro-Med Monitor a également indiqué qu'environ 1,955 million de Palestiniens, soit environ 85 % de la population totale de la bande de Gaza, ont été déplacés loin de leurs maisons et de leurs zones résidentielles en raison du manque d'abris sûrs, 69 700 unités de logement ayant été complètement détruites et 187 300 autres partiellement endommagées.

Selon l'équipe, les installations ciblées par Israël au cours de ses attaques comprennent 320 écoles, 1 671 installations industrielles, 183 installations sanitaires, dont 23 hôpitaux, 59 cliniques et 92 ambulances, 239 mosquées, trois églises et 170 bureaux de presse. Euro-Med Monitor a déclaré qu'Israël continue d'intensifier ses attaques militaires contre les civils palestiniens dans une tentative apparente d'étendre son contrôle à l'ensemble de la bande de Gaza, déracinant la grande majorité de la population, en violation du droit international.

Selon l'organisation basée à Genève, Israël prend délibérément pour cible les infrastructures civiles afin de causer le plus grand nombre de victimes, de pertes matérielles et de destructions générales possible, à titre de représailles et de punition collective. Ces actes sont contraires au droit humanitaire international et à la Convention de Genève de 1949, et constituent des crimes de guerre au sens du statut de Rome, qui régit la Cour pénale internationale.

Israël a violé de manière flagrante les dispositions du droit humanitaire international, a rappelé Euro-Med Monitor, qui interdit les dommages matériels comme "*moyen préventif*" et la destruction de biens comme moyen de dissuasion, même à des fins militaires.

Euro-Med Monitor a souligné l'importance de la plainte de l'Afrique du Sud contre Israël pour génocide devant la Cour internationale de justice, la qualifiant de précédent historique et de premier pas vers la responsabilisation d'Israël au niveau judiciaire international, et la rupture de son immunité. L'organisation de défense des droits de l'homme a souligné que l'action en justice – quelle qu'en soit l'issue – exerce une véritable pression sur Israël, et que si la Cour décide de prendre des mesures immédiates et temporaires dans un premier temps, Israël et ses alliés seront contraints de faire face à des répercussions politiques, juridiques et morales bien plus lourdes.

L'Afrique du Sud et Israël ont tous deux mené, au cours des deux derniers jours, leurs plaidoiries respectives devant la Cour, a indiqué Euro-Med Monitor. La Cour internationale de justice examine actuellement l'affaire et prendra une décision sur les mesures urgentes et temporaires demandées par l'Afrique du Sud, dont la plus cruciale est l'arrêt des actions militaires d'Israël à l'intérieur et contre la bande de Gaza.

Euro-Med Human Rights Monitor a renouvelé son appel à une enquête internationale sur les violations largement documentées qui ont eu lieu depuis qu'Israël a commencé sa guerre génocidaire contre la bande de Gaza, et a demandé à la communauté internationale d'œuvrer pour mettre fin à l'état d'impunité dont jouit Israël. Les responsables des crimes commis par Israël doivent rendre des comptes, a déclaré Euro-Med Monitor. Le groupe a demandé que tous ceux qui ont émis et exécuté les ordres brutaux contre les Palestiniens de la bande de Gaza soient traduits en justice et que chaque victime soit indemnisée équitablement.

Euro-Med Human Rights Monitor

Article original en anglais : [On 100th day of Gaza genocide: 100,000 Palestinians killed, missing or wounded](#), EMHRM, le 13 janvier 2023.

Traduction : [Spirit of Free Speech](#)

La source originale de cet article est [Euro-Med Human Rights Monitor](#)

Copyright © [Euro-Mediterranean Human Rights Monitor](#), [Euro-Med Human Rights Monitor](#), 2024

---

Articles Par : [Euro-Mediterranean Human Rights Monitor](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)